



ACTION DE FORMATION NATIONALE

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL : REPÉRER, PRENDRE EN CHARGE ET ORIENTER LES VICTIMES

PUBLIC VISÉ :

> Tous les personnels de la FPH dont les médecins, encadrants, responsables RH des établissements de la FPH (sanitaires, sociaux et médico-sociaux)

ORGANISÉ PAR :

> INFIPP SCOP

DURÉE :

> 3 jours (en 2+1)

DATES ET LIEUX :

Groupe 1 :
05-06 juin / 25 juin 2019
ANFH Cournon d'Auvergne

Groupe 2 :
03-04 septembre /
25 septembre 2019
ANFH Cournon d'Auvergne

OBJECTIFS

- > Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle et les sanctions encourues
- > Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration et des personnels
- > Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques
- > Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et des outils adaptés
- > Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoins, collègues, managers, RH.)
- > Orienter les victimes de manière adaptée en interne et externe

PROGRAMME

JOUR 1

- Les violences sexistes et sexuelles au sein du registre des risques psychosociaux
- Le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles
- Éventail des sanctions encourues par les « agresseurs »
- L'alternative de l'hospitalisation à domicile
- Psychologie et stratégies de l'agresseur harceleur

JOUR 2

- Mécanismes des violences et phénomène d'emprise, psycho traumatisme, conséquences psychologiques et somatiques
- Comportements face aux violences sexistes et sexuelles
- Repérages des victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle

INTERSESSION (entre 3 et 4 semaines)

- Les participants devront :
- Compléter un quizz
 - Identifier les modalités de communication sur les violences sexistes et sexuelles adaptées à son environnement de travail

JOUR 3

- Retour sur les observations inter session
- Validation des acquis de la première session de formation
- Construction d'un « livret de ressources »
- Mise en « jeu » et questionnements de fin de la formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES



- > Travail en sous-groupes : agissements / violence / harcèlement
- > Analyse de vidéo sur le stress lié au harcèlement
- > Jeux de rôle témoin / collègue / manager
- > Exercice sur les sanctions à partir de la jurisprudence
- > Mise en situation « aquarium » : une victime se confie